

Comité Fabrication et Maintenance  
Certification d'agents en essais non destructifs

## AGRÉMENT D'UN CENTRE D'EXAMEN



Dénomination du Centre : **CIFM centre n°08**

c/o **CETIM**

Siren n° 775 629 074

52 avenue Félix Louat - CS 80067 - 60304 SENLIS CEDEX

Téléphone : 03 44 67 31 75 - Télécopie : 03 44 67 33 52 - Email : cifm08senlis@cetim.fr

Le Centre ci-dessus désigné est agréé par le Comité de Direction d'Évaluation des Compétences (CDEC)  
pour les examens du Comité Fabrication et Maintenance  
pour les méthodes et, si applicable, les sous-secteurs suivants :

### Ressuage (PT)

Agrément valable depuis le 22.01.2003

### Émission Acoustique (AT)

Agrément valable depuis le 22.01.2003

### Radiographie Gamma / X (RT g/x)

Agrément valable depuis le 22.01.2003

### Contrôle Visuel des Équipements de Gaz Naturel des Véhicules (VT gnv)

Agrément valable depuis le 21.04.2005

### Ultrasons (UT)

Agrément valable depuis le 22.01.2003

### TOFD (TOFD)

Agrément valable depuis le 21.04.2011

### Magnétoscopie (MT)

Agrément valable depuis le 22.01.2003

### Contrôle Visuel (VT)

Agrément valable depuis le 18.12.2018

La portée de cet agrément figure dans la procédure de fonctionnement du Centre en vigueur.  
Le Centre fait l'objet d'une surveillance, décrite dans le système qualité de la certification COFREND et ses procédures associées,  
qui conditionne le maintien de l'agrément.

Enregistré par le Responsable Certification  
et Qualification de la COFREND  
Xavier LE GOFF  
sous le numéro CER-DT-009 R02



Paris, le 14 janvier 2019

Président du Comité Sectoriel  
Pascal QUEVAL

